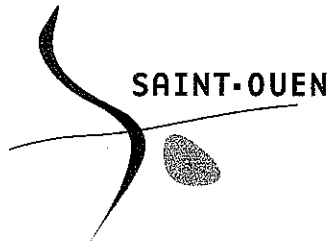


Copié DE



**SAINT-OUEN**

*République Française  
Liberté, Egalité, Fraternité*

Saint-Ouen, le 20 octobre 2010

DEPARTEMENT ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

**Conseil Général de la Seine-Saint-Denis**  
**Monsieur Mathieu HANOTIN**  
**Vice-président**  
Hôtel du Département  
93006 BOBIGNY CEDEX

Dossier suivi par : Alain PERRAULT  
Réf. : DEP/AP/VB

Objet : Programme d'investissement pour les collèges

**Monsieur le Vice-président,**

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 22 septembre dernier confirmant l'inscription de la rénovation du collège Jean Jaurès et la construction du nouveau collège à recrutement intercommunal Saint-Denis/Saint-Ouen, au programme d'investissement.

Je me réjouis de l'inscription de ces deux projets qui intéressent tout particulièrement la ville de Saint-Ouen.

J'attire cependant votre attention sur la nécessité d'un travail étroit entre le Conseil Général et la Ville pour aboutir à une proposition d'aménagement acceptable aux abords du collège Jean Jaurès, ce qui ne saurait être le cas actuellement compte tenu des esquisses produites en terme de sécurisation.

Concernant la construction d'un nouveau collège à recrutement intercommunal, je tiens à rappeler mon attachement à la réalisation d'un collège spécifique à Saint-Ouen dans la ZAC des Docks, donc plus proche des poids de population à venir. En conséquence, la Ville n'envisage pas de s'engager sur le principe d'une participation à l'acquisition du terrain susceptible d'accueillir ce nouveau collège, tant qu'elle n'aura pas l'assurance de la prise en compte de la construction d'un établissement dans le quartier des Docks au titre du programme d'investissement. Par voie de conséquence, le budget primitif 2011 n'intégrera pas la dépense correspondante.

Vous remerciant par avance de bien vouloir me tenir informée des décisions qui seront prises,

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Vice-président**, l'expression de mes salutations distinguées.

**Jacqueline ROUILLON**  
Maire – Conseillère Générale

Mairie de Saint-Ouen  
6 place de la République, 93406 Saint-Ouen CEDEX  
tél. 01 49 45 67 89 - fax. 01 49 45 69 99  
mairie@mairie-saint-ouen.fr

*Toute la correspondance doit être adressée à Madame le Maire de Saint-Ouen*